

Le contenu Facebook est indexé via l'application de recherche Google

Categories : [Hotspot](#)

Tagged as : [facebook](#), [google](#), [moteur de recherchesmartphone](#)

Date : 18 novembre 2015

Un accord historique vient d'être signé entre les deux géants du web Facebook et Google. En fait depuis la fin de la semaine dernière, le géant bleu autorise à Google d'indexer ses contenus publics à travers son application mobile.



Suite à cet accord, lors d'une recherche depuis un appareil mobile, le moteur de recherche de Google retournera des contenus localisés au sein de l'application Facebook. Une trêve qui offrira la possibilité à la firme de Mountain View d'améliorer le deep crawling afin d'augmenter les liens présents au sein des applications.

L'accord permet, actuellement, d'indexer uniquement les contenus publics, provenant généralement des pages officielles ou des groupes. Pour les publications en mode privé, il faut accéder à l'application mobile de Facebook.